



## accident voiture avec personne non assuré

Par **CatSilly**, le **29/08/2019** à **10:02**

Bonjour,

J'ai une voiture qui est assurée en tiers-collision, une voiture sur un rond-point est rentrée a l'arrière de mon véhicule. Nous avons fait un constat mais hélas la personne n'était plus assurée depuis 2 mois (elle a contredit le constat et ne l'a pas signé) Nous avons appelé la police mais elle n'a pas voulu se déplacer. Nous avons été obligé de faire les réparations mais depuis notre assurance ne veut pas nous rembourser

Que peut-on faire pour être remboursé.

merci de votre aide

Cordialement,

Par **janus2fr**, le **29/08/2019** à **10:31**

Bonjour,

Il faut vous retourner directement vers le conducteur responsable de l'accident, dans un premier temps à l'amiable, et éventuellement ensuite devant la justice. Votre assureur pourra vous aider (garantie défense - recours).